

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital

Aramis Group SA

Société Anonyme

au capital 1.657.133,42 €

23 avenue Aristide Briand

94110 Arcueil

**Assemblée générale extraordinaire des actionnaires
du 10 février 2023 - 14^{ème} Résolution**

Grant Thornton

Commissaire aux Comptes

29 rue du Pont

92200 Neuilly sur Seine

Atriom

Commissaire aux Comptes

3 place des Victoires

75001 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital

Aramis Group SA

Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du
10 février 2023 - 14^{ème} résolution

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Sous la condition suspensive de l'adoption de la 13^{ème} résolution de la présente Assemblée générale, votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer pour une durée de vingt-six mois à compter du jour de la présente assemblée générale, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Cette délégation annule et remplace celle consentie par la 9^{ème} résolution de l'assemblée générale du 7 juin 2021.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 19 janvier 2023

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Pascal Leclerc
Associé

Atriom

Signé électroniquement le 19/01/2023 par
Jerome Giannetti



Jérôme Giannetti
Associé